PRESENTATION

Le technicien comportemental (Behavioral Technician) est responsable de la mise en place du programme ABA, sans directement le développer. Ce statut a été créé fin 2013 par le BACB (www.bacb.com), faisant ainsi suite au statuts déjà existants de BCBA et BCaBA.

Cette formation a comme objectif de présenter les bases conceptuelles de l'analyse appliquée du comportement (ABA), et de présenter l'application de cette science dans l'accompagnement des personnes avec TSA. Le contenu de la formation est basé sur la task list élaborée par le BACB.

Les principes fondamentaux de l'ABA et certaines stratégies d'intervention qui en découlent, dans différents domaines d'application, seront illustrés par des situations concrètes. La formation est basée sur l'expertise terrain de plusieurs professionnels qui interviennent dans l'accompagnement de personnes avec TSA.

Module 1 :

- Cours 1 : Analyse Appliquée du Comportement & TSA
- Cours 2 : Principes de Base
- Cours 3 : Comportement verbal
- Cours 4 : Réduction des comportements problématiques
- Cours 5 : Procédures d'Enseignement

Module 2 :

- Cours 6 : Procédures d'évaluation & Préparation d'une séance de travail
- Cours 7 : Mesure & Prises de données
- Cours 8 : Conduites Professionnelles & Champs des Pratiques
- Cours 9 : Documentation & Rapport

Un projet éducatif personnalisé et de qualité est un élément essentiel dans la prise en charge de personnes avec besoins spécifiques. Nous souhaitons que les professionnels qui les accompagnent puisent avoir les outils et les connaissances pour le faire de manière bienveillante et qualitative.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Former les participants selon l'analyse de tâche des techniciens comportementaux élaborée par le BACB.
- Mettre en œuvre l'ABA auprès des personnes avec TSA et/ou DI.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir les concepts de base de l'Analyse Appliquée du Comportement et ses fondements théoriques :
 - Analyse Appliquée du Comportement & TSA
 - Procédures d'Enseignement
 - Procédures d'évaluation & Préparation d'une séance de travail
 - Mesure & Prises de données
 - Conduites Professionnelles & Champs des Pratiques
 - Documentation & Rapport
- Identifier les techniques et les cadres d'enseignement en ABA
- Sensibiliser les participants à une approche fonctionnelle dans l'élaboration et mise en place des programmes ABA
- Appliquer de façon concrète les stratégies éducatives et d'enseignement
- Connaître des bases en diagnostic et sémiologie, pour les TSA.

INFORMATIONS GENERALES

- Profil du formateur : BCaBA ou BCBA. Le CV de tous nos formateurs sont disponibles sur simple demande.
- Public & effectif : jusqu'à 12 participants (par session). Professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA et/ou DI.
- Pré-requis : aucun
- Dates & lieu de la formation : le lieu, les dates et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le client et

le prestataire.

- Durée : 40 heures
- Modalité : en présentiel.
 - Note : une version à distance sera disponible à partir de janvier 2027. Toutes les informations seront disponibles sur notre site internet ou sur simple demande à l'adresse suivante : contact@mc2autisme.com.
- Coût Pédagogique :
 Formation intra-établissement : 6 000 euros TTC/jour pour 12 participants. Formation inter-établissement : 900 euros TTC par participant.
 Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.

MOYENS PEDAGOGIQUES & MOYENS MATERIELS

- La méthode pédagogique s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.
- Sur le plan matériel, il est requis : a) une salle spacieuse adaptée à la formation (salle non-encombrée et d'environ 6 x 6 mètres), et si possible disposée en U, équipée d'un projecteur.
- Matériel : 1 manuel « ABA-RBT » par participant.
- Toute la documentation de la formation est envoyée par la poste. Lors de cet envoi, vous recevrez également : livret d'accueil – règlement intérieur – CGV. Ces documents sont disponibles dès maintenant et peuvent vous être envoyés à tout moment si vous le souhaitez sur simple demande par mail au secrétariat (contact@mc2autisme.com)
- MC2 Autisme est certifié Qualiopi pour la catégorie actions de formation. Certificat B03575, valide du 07/02/2025 au 06/02/2028. Première émission le 07/02/2022, vérifiable sur www.certif-icpf.org. Le certificat Qualiopi (pour la catégorie actions de formation) est disponible dès maintenant et peut vous être envoyé à tout moment si vous le souhaitez sur simple demande par mail au secrétariat (contact@mc2autisme.com). Il est également accessible sur notre site www.mc2autisme.com.

METHODE D'EVALUATION

- Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront ensuite de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.
- Au premier jour de formation, un test de positionnement est proposé. Au dernier, une évaluation écrite (QCM) permet de mesurer les connaissances acquises.
- A l'issue de la formation : les stagiaires seront enfin invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre). Des questionnaires de satisfaction pour le donneur d'ordre, le financeur et le formateur sont également envoyés, si pertinents pour chaque prestation.

ANALYSE DES BESOINS, ADAPTATION & CONDITIONS D'ACCES

- Avant la contractualisation, MC2 Autisme échange avec le commanditaire (mail ou entretien téléphonique) afin d'identifier :
 - Les profils et les niveaux de qualification des professionnels concernés.
 - Les situations de crise et les difficultés rencontrées dans l'établissement.
 - Les besoins de formation et les compétences que les professionnels doivent développer.
 - Les objectifs attendus par l'établissement.
 - Les contraintes organisationnelles.
 - Les éventuels besoins d'aménagement.

 L'entretien téléphonique permettra également de vérifier les éventuels prérequis.
 Un positionnement initial permet également d'identifier les connaissances préalables et les besoins spécifiques des participants.
 Ces informations permettent d'adapter les exemples professionnels, les études de cas, les exercices et, lorsque cela est possible, le rythme pédagogique aux besoins identifiés, tout en respectant les exigences de sécurité et de validation propres au niveau PCM enseigné.
 Les éventuelles situations de handicap nécessitant un aménagement sont également examinées avant l'entrée en formation.
- Délai d'accès : maximalement 4 mois après la prise de contact. Dates & lieu de la formation : Les dates, lieu et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire.

ORGANISATION

JOURS 1 ET 2 – Fondamentaux de l'ABA, collecte des données et acquisition des compétences

Durée : 14 heures de contenus pédagogiques (y compris 30 minutes d'évaluation et d'échanges)

- Test de positionnement initial, avant le démarrage de la formation.
- Introduction aux principes de l'ABA : comportements, stimuli, contingences et renforcement.
- Préparation des séances : organisation de l'environnement, matériel, relation avec le bénéficiaire et prise en compte de son assentiment.
- Définition et observation des comportements en termes mesurables.
- Mise en œuvre des procédures de mesure continue et discontinue, collecte des données, calculs et représentations graphiques.
- Participation aux évaluations des compétences, des préférences et aux évaluations fonctionnelles.
- Principes d'acquisition des compétences : renforcement, enseignement par essais distincts (DTT), enseignement naturaliste.
- Analyse de tâches, chaînage, guidance, estompage et discrimination.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, activités pratiques, études de cas, questions-réponses et QCM.

JOURS 3 ET 4 – Acquisition des compétences et réduction des comportements-problèmes

Durée : 14 heures de contenus pédagogiques (y compris 30 minutes d'évaluation et d'échanges)

- Approfondissement des procédures d'enseignement : façonnement, généralisation, maintien des acquis et économies de jetons.
- Identification des fonctions des comportements et compréhension des facteurs environnementaux.
- Mise en œuvre de stratégies de prévention et de modification des antécédents.
- Procédures de renforcement différentiel (DRA, DRO, DRI, FCT).
- Principes d'extinction et de punition, effets secondaires et précautions éthiques.
- Auto-observation et suivi des comportements.
- Mise en œuvre des procédures de gestion de crise selon les protocoles établis.
- Respect des programmes individualisés et fidélité de mise en œuvre des interventions.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, analyses de situations professionnelles, exercices pratiques, questions-réponses et QCM.

JOURS 5 ET 6 – Documentation, éthique et responsabilités professionnelles

Durée : 12 heures de contenus pédagogiques (y compris 1 heure d'évaluation et d'échanges)

- Rédaction de notes de séance objectives et transmission des informations pertinentes.
- Identification et signalement des variables pouvant influencer les progrès du bénéficiaire.
- Communication avec le superviseur et collaboration avec l'équipe d'accompagnement.
- Confidentialité, protection des données et obligations professionnelles de signalement.
- Principes éthiques : dignité, respect, intégrité et limites des compétences professionnelles.
- Relations professionnelles, prévention des conflits d'intérêts et prise en compte des différences culturelles.
- Rôle du technicien en comportement, supervision et développement continu des compétences.
- Présentation des conditions de certification RBT et de maintien de la certification, selon les règles du BACB et leur applicabilité géographique.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, études de cas, activités pratiques, questions-réponses, QCM et évaluation finale écrite des acquis.

CONTACTS :

Secrétariat MC2 Autisme : contact@mc2autisme.com. Adresse Postale. MC2 Autisme. 7 rue du Colonel Moll, 75017. Paris. Site : mc2autisme.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), MC2 Autisme s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD-HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.
- Pour tout besoin spécifique, vous pouvez contacter notre référente qualité et handicap : Julia Abasiz à contact@mc2autisme.com.

RESULTATS

Année 2025 : 1 session de formation ABA-RBT avec plus de 90% de réussite.
Année 2025 : 1 session de formation ABA-RBT avec un taux de satisfaction de 100% (Entretien téléphonique avec le donneur d'ordre après la prestation de formation).

MC2 Autisme
Organisme de Formation
SIREN 890 616 287, dont le siège social est situé 7, rue Colonel Moll – 75017 PARIS. Mail : contact@mc2autisme.com. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 68 341 75 auprès de la préfecture de la région IDF. Certification Qualiopi pour la catégorie actions de formation

Programme de Formation ABA-RBT : V4. Mars 2026